

Bulletin municipal BLETTERANS

Année 2015, numéro 63

Date de parution : Janvier 2015

Dans ce numéro :

Le mot du maire 1

Politiques
générales 2-3

Informations
diverses 4

« Nous vous présentons nos vœux surtout de bonne santé, de bon moral, de réussite professionnelle et familiale et d'envie d'entreprendre et de ne pas rester inactif, quel que soit votre âge, votre situation actuelle et vos difficultés du moment »



François Perrodin
Maire de Bletterans

Le mot du maire

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter tous nos vœux pour cette année 2015 de ma part et de celle de tout le conseil municipal.

Vœux surtout de bonne santé, de bon moral, de réussite professionnelle et familiale, d'envie d'entreprendre et de ne pas rester inactif, quel que soit son âge, sa situation et les difficultés du moment. Ceci s'adresse à tous : aux enfants dans leurs études, aux adultes pour qui la vie actuelle est pleine d'embûches, aux anciens pour éviter l'isolement, sans oublier tout notre milieu économique qui a connu des périodes plus glorieuses et notre milieu associatif qui garantit notre bien vivre au sein de notre commune.

Tous nos vœux vont aussi à notre Bletterans qui, comme toutes les villes françaises, se voit confrontée à une gestion de plus en plus difficile vu les augmentations de charges, les diminutions des aides et des subventions qui se font de plus en plus inquiétantes.

En mars, vous avez élu une nouvelle équipe, conseillée par quelques anciens (dont votre Maire) qui s'est mise au travail avec enthousiasme, sérieux et compétence et qui a eu surtout à organiser et mettre en place la difficile et coûteuse réforme des rythmes scolaires. Nous avons essayé de faire de notre mieux, en gardant constamment à l'esprit d'abord l'intérêt de l'enfant.

Faudra-t-il en septembre réviser notre copie ? De toute façon, rien ne se fera sans

un large consensus.

Le deuxième grand chantier fut la réorganisation des services administratifs et techniques qui ne correspondaient plus à la très importante augmentation de la charge de travail à laquelle les personnels étaient confrontés. Nous en profitons pour tous les féliciter de leur adhésion et de leur envie de bien faire.

Le troisième volet aura été de s'attaquer à l'obligatoire diminution des dépenses, surtout celles des consommations énergétiques qui plombent notre budget. C'est pourquoi je m'adresse à tous les utilisateurs de nos nombreuses salles communales : ayez toujours à l'esprit de ne pas gaspiller.

Sans cela, nous n'y arriverons pas.

Pour cette année 2015, la priorité sera donnée à la poursuite de la rénovation de l'éclairage public commencée depuis deux ans et à réaliser sur 5 ans. Ensuite nous aurons à gérer la réfection progressive d'une partie de nos trottoirs, de la place du collège et de l'obligatoire mise aux normes des vestiaires du stade. Nous nous attachons aussi à rénover de nombreux logements pour assurer de nouvelles rentrées d'argent à la commune, certains étant inoccupés depuis longtemps.

Nous avons du pain sur la planche !

Et ceci tout en veillant à l'équilibre du budget sans augmenter les emprunts ni les impôts.

Pour finir, nous renouvelons à toutes et à tous nos meilleurs vœux de santé et prospérité pour cette année 2015.

Pour le conseil municipal
Le Maire, François Perrodin

Des travaux en 2015 pour réhabiliter le patrimoine bâti de la commune

« Deux études d'architectes ont été lancées pour que ces logements puissent à nouveau accueillir des familles dans toutes les conditions du confort moderne »

En arrivant en mars à la mairie, nous avons commencé le bilan du patrimoine bâti de la commune. Celui-ci est d'une grande importance pour une commune de cette taille. L'histoire de Bletterans et la richesse de sa vie associative explique en partie cela. Des études ont été lancées sur deux bâtiments faisant partie de l'histoire de la commune et qui sont pour l'instant sous-utilisés : l'ancienne



Visite de l'ancienne inspection académique avant travaux par Sarah Mazoyer et Nathalie Hulin

inspection académique au-dessus de l'école maternelle et les anciens logements des personnels de la poste.

Deux études d'architectes ont été lancées pour que ces logements puissent à nouveau accueillir des familles dans toutes les conditions du confort moderne.

De plus, une grande étude des consommations d'énergie des bâtiments communaux est en cours. Plusieurs lieux vont être équipés de thermostats et de compteurs calorimétriques. La finalité est double : écologiques et budgétaires. Nous entrons dans une société où les ressources énergétiques vont devenir rares et où les énergies fossiles contribuent au réchauffement climatique. Et les consommations de fluides sont le premier poste de dépenses de la commune et nous devons veiller à le maîtriser.

Nathalie Hulin

Adjointe chargée des travaux

En cette période hivernale, un point sur les règles de déneigement

« Nous déneigeons les voies à risques comme le secteur du Paterna et autres voies à forte pente. Nous privilégions le déneigement des écoles et services de secours (Pompiers et Gendarmerie). »

Lors des épisodes neigeux, il est toujours de rigueur de rester vigilant et prudent sur les voies de circulations et les trottoirs.

N'étant actuellement pas équipé d'une lame à neige, nous mettons du sel à l'aide d'un semoir et du tracteur sur les voies pour faciliter la fonte de la neige et du verglas afin de permettre une meilleure circulation mais ceci ne peut en rien se substituer à la prudence et à la vigilance des automobilistes.

Nous tenons à préciser de nouveau notre grande ligne de conduite en cas de verglas ou de chute de neige. Nous ne déneigeons pas systématiquement l'ensemble des voies communales, nous nous inscrivons dans une politique d'économie ce qui explique que nous déneigeons les voies à risque comme le secteur du Paterna et autres voies à forte pente. Nous privilégions le déneigement des écoles et services de secours (Pompiers et Gendarmerie). Nous estimons le départ du véhicule de déneigement en fonction des conditions météorologiques. Nous n'effectuons pas de déneigement systématique.

Pour les autres accès, nous privilégions le déneigement manuel à la pelle à neige car le sel

endommage considérablement les trottoirs et autres installations comme les ponts en structure métallique. Nous demandons aux riverains de la rue Louis Le Grand de privilégier le déneigement manuel car le sel attaque le béton, ce qui explique la dégradation des trottoirs.

Dans le même registre, il nous est également impensable de répandre du sel de déneigement à proximité des rivières, nous pensons à l'impact écologique sur la faune et la flore des milieux aquatiques.

C'est la raison pour laquelle vous verrez des sites quelques fois non déneigés comme la passerelle du funéraire ou encore la passerelle à proximité de l'EHPAD.

Nous déneigeons manuellement également l'accès aux services publics comme la Poste, le Trésor Public, la Mairie, l'église... mais nous n'avons pas les moyens humains pour déneiger systématiquement tous les trottoirs ; c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de rester vigilants pendant les épisodes neigeux ou verglacés pour ne pas risquer de mauvaise chute.

Sarah Mazoyer

Responsable des services techniques

Une mobilisation exceptionnelle des Bletteranois pour la liberté d'expression



Mobilisation sur la place de la mairie le dimanche 11 au matin

Suite aux événements exceptionnels qui ont eu lieu à la rédaction de Charlie Hebdo et au magasin Porte de Vincennes, la population de la Communauté de Communes s'est fortement mobilisée lors de deux rassemblements les mercredi 07 et dimanche 11 janvier. Plus de 600 personnes au total ont voulu rendre hommage aux victimes et défendre la liberté d'expression, valeur fondamentale de la république et pilier de la construction européenne. Dimanche, M. Maître, M. Perrodin et Mme. Pernot ont pris la parole devant une foule recueillie.

Alexandre Adam
Conseiller municipal

La réforme des rythmes scolaires, tout un programme

Le service périscolaire de la mairie de Bletterans propose tout un programme d'animations pendant les nouveaux temps d'animations périscolaires (NTAP) mis en place depuis la rentrée 2014. Après un lancement difficile aussi bien pour les parents qui ont dû revoir leur organisation au quotidien que pour l'équipe d'animation qui s'est adaptée à de nouvelles contraintes de fonctionnement, on peut dire que ça y est, tout le monde a pris ses marques.

Le programme est édité de vacances à vacances ; la deuxième période qui s'est déroulée du 3 novembre au 19 décembre a permis aux 20 enfants de maternelle inscrits de peindre à l'aide de différents supports sur de la toile de jute et de réaliser de jolies boules de décoration pour les fêtes.

Pour les élémentaires, 4 groupes ont été constitués avec des activités diversifiées, allant de la découverte de la nature automnale à la fabrication de masques en plâtre. Pour les plus créatifs, la création de costumes à partir de tissus récupérés, et pour les plus méticuleux, le modelage à l'argile. Pour les bricoleurs, la création d'un calendrier de l'avent et ses surprises et pour les gourmands, la préparation de brochettes de fruits !

La suite de ces ateliers permettra de s'initier à différents sports et tisser des liens avec notamment certaines

associations locales et les services communaux : comme lors de la première période, un chantier jardin a permis de préparer un projet de village de lutins à l'accueil de loisirs ; à la rentrée, c'est un atelier bricolage bois qui sera proposé, puis le fleurissement des zones de jardin de l'accueil de loisirs.

Le comité de pilotage de ces Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires va se réunir régulièrement afin de poursuivre la réflexion et de proposer des améliorations. Ainsi, tous les acteurs de ces activités profiteront d'un service sans cesse renouvelé.

Carole Marion

Responsable du service Périscolaire



Les enfants en action sur l'atelier jardinage

« Après un lancement difficile aussi bien pour les parents qui ont dû revoir leur organisation au quotidien que pour l'équipe d'animation qui s'est adaptée à de nouvelles contraintes de fonctionnement, on peut dire que ça y est, tout le monde a pris ses marques »

Un début de saison réussi pour les associations bletteranoises

Depuis la rentrée scolaire, la vie associative de Bletterans a été très riche.

Sous la responsabilité de Sylvie Lebrun, la mi'stembre a tout d'abord été une réussite. Aidé par une météo clémente, le défilé des associations a regroupé plus de 30 délégations devant la foule des grands jours tout au long de la rue Louis le Grand. Le tout s'est terminé par le traditionnel feu d'artifices. Mais la nouveauté de cette année était la plus grande part donnée à la jeunesse bletteranoise avec un samedi après-midi qui lui était consacré, animé par les associations locales avec le soutien logistique

et financier de la commune et la participation de la caisse locale du Crédit Agricole lors d'un concours de dessin.

Toutes les associations ont depuis continué leurs activités rendant la vie dans notre ville riche en rencontres et animations. On peut d'ailleurs noter la place actuelle de leader au plus haut niveau régional du championnat de football de Bresse Jura Foot.

Nous avons aussi maintenu notre classement « une fleur » au concours de fleurissement régional (voir photo ci-contre).

Dans le but de maintenir la richesse de cette vie associative et de traiter tout le monde de façon équitable, le futur travail de la commission gérant les associations sera de rencontrer tous les présidents à partir du mois de février afin de connaître leurs besoins. Il sera alors possible d'éditer des règles communes pour les relations avec la municipalité.

Richard Brusa et Sylvie Lebrun
Conseillers municipaux



Le traditionnel lancé de ballons des écoles

« Nous avons aussi maintenu notre classement « une fleur » au concours de fleurissement régional »



COMMUNE DE BLETTERANS

1 place de la mairie
39140 Bletterans

Téléphone : 03 84 85 01 72
Télécopie : 03 84 85 19 20
Messagerie :
accueil.mairie@bletterans.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

lundi, mardi, mercredi,
Vendredi
10h-12h et 14h-17h

Jeudi
10h-12h

samedi
(1^{ier} et 3^{ième} du mois)
9h-12h

Horaires de la déchetterie

Du mardi au samedi
13h30-17h30

Crédits photos :

- Commune de Bletterans
- Bernard Girard



Informations diverses

- Depuis le 01 novembre, les horaires de la mairie ont changé dans le but d'optimiser l'accueil du public et le travail des agents de la commune (voir ci-contre).
- Vous avez dû recevoir dans vos boîtes aux lettres l'information quant au recensement du



15 janvier au 14 février. Seules quatre personnes sont missionnées sur la commune. Il s'agit de Michel Jalley, Roland Bondon, Alain Abrecht et Chantal Bouley. Ces personnes seront munies d'une carte officielle et tenues au secret professionnel. Nous vous prions de leur réserver bon accueil !



- Une étudiante stagiaire de BTSA Développement et Animation des Territoires Ruraux du lycée Mancy à Lons-le-Saunier, Alison Dusnasi, sera accueillie dans les locaux de la mairie à partir du 16 février. Elle sera chargée de la mise en place du site internet de la commune. Vous serez peut-être amenés à la rencontrer lors de vos visites à la mairie.
- Rappel sur les feux de végétaux. Ceux-ci sont très polluants, 50 kg de végétaux polluent autant que 6 000 km en voiture ! (étude air-Rhône-Alpes). La déchetterie de Bletterans vous accueille toute l'année afin de récupérer vos déchets verts (voir horaires ci-contre).
- Les pompiers du département sont encore et toujours à la recherche de personnes voulant devenir pompier volontaire pour réaliser leurs tâches de service aux populations. Renseignement www.jurapompiers.fr
- Dans un souci d'économies et de qualité d'informations la commission communication a décidé de faire paraître le bulletin communal 3 fois par an, deux fois 4 pages en janvier et mars et un numéro conséquent pour la rentrée des associations et la mi'stembre. Toujours dans un souci d'économie, la mise en page est dorénavant réalisée par nos soins.

La météo bletteranoise des 6 derniers mois de 2014

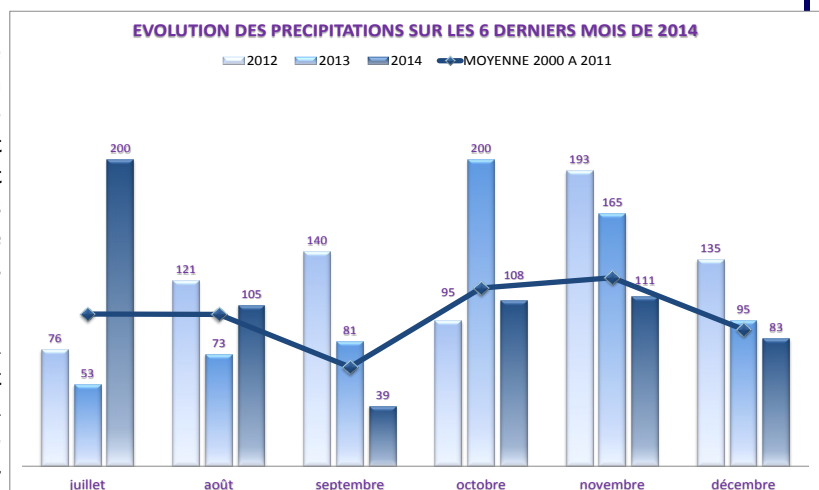
Nous vous avons laissés sur un printemps doux et très sec. Et puis l'été a changé la donne. 200 millimètres de pluie au mois de juillet ! Il faut remonter à l'année 2000 pour trouver un mois de juillet aussi pluvieux. Ce sont en tout 365 mm d'eau qui sont tombés sur Bletterans durant l'été dont plus de 300 mm sur les seuls mois de juillet et août.

L'automne a été quant à lui un peu sec mais tout de même proche de la moyenne de ses 10 dernières années. En revanche, c'est la douceur

qui a été remarquable car à part une pointe de froid début décembre, nous avons connu des températures douces, particulièrement sur le mois de novembre.

Au final, l'année 2014 aura connu des précipitations proches de la normale en quantité mais une répartition mensuelle tout à fait originale. Deux mois ont en effet été particulièrement

pluvieux par rapport aux normales, février et juillet (respectivement 185 % et 194 % des



moyennes observées depuis le début du siècle. Et quelle douceur ce printemps et cet automne !

L'hiver n'a pas encore été très rigoureux, on verra ce que l'avenir nous réserve.....A suivre

Pierre Roy

Conseiller municipal